

286 élèves en moins mais tous les emplois maintenus.

Les éléments de contexte

Au niveau national :

Hormis l'Île de France, toutes les académies sont en baisse d'effectifs au niveau du premier degré. Au niveau national la baisse est de près de 50 000 élèves soit -0.8%. La baisse se concentre sur le niveau préélémentaire (-1.8%) et devrait d'ici 2024 se déplacer au niveau élémentaire.

2019 2020 Variation :

- Préélémentaire : 2 419 151 élèves, soit -44289... -1,8%
- Élémentaire : 4 183 174 élèves, soit -6269 ... -0,1%

Le bilan démographique de l'académie de Toulouse

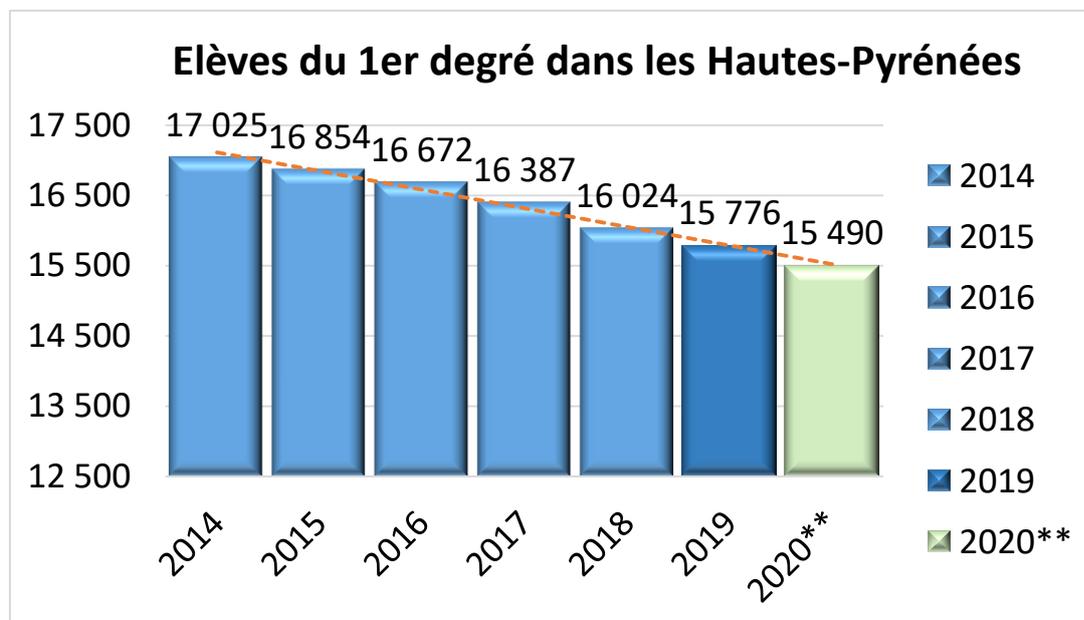
Pour la rentrée scolaire 2020, l'académie de Toulouse devrait recenser une perte d'effectifs de l'ordre

- 1413 élèves soit -0.6%. La baisse d'effectifs s'accroît cette année.

Il est à noter qu'un seul département est en hausse d'effectifs : la Haute-Garonne qui gagne 507 élèves soit +0.4%. Cependant, cette hausse est moins importante que celle constatée à la rentrée 2019, avec +767 élèves.

L'Ariège, l'Aveyron, le Gers et les Hautes Pyrénées sont en baisse de près de 2%, le Tarn et le Tarn et Garonne de 1.3%.

Les Hautes-Pyrénées :



La **rentrée 2020** est marquée pour les Hautes-Pyrénées par **le maintien à l'identique du nombre d'emplois**. Si la dotation était calculée sur le strict maintien à l'identique du P/E

2019, le département des Hautes-Pyrénées aurait dû rendre 17 emplois. C'est une mesure exceptionnelle accompagnant la situation actuelle.

Evolution du P/E (nombre de professeurs des écoles pour 100 élèves) pour les Hautes-Pyrénées :

- R2015 = 5,73 (académie = 5,29)
- R2016 = 5,76 (académie = 5,35)
- R2017 = 5,86 (académie = 5,39)
- R2018 = 5,89 (académie = 5,43)
- R2019 = 5,91 (académie = 5,50)
- R2020 = 6.02 (académie = 5,57)

Le taux d'encadrement évolue cette année encore très positivement.

Le éléments pris en compte pour la préparation de la rentrée 2020 dans les écoles publiques des Hautes-Pyrénées en lien avec le plan d'action pour les écoles dans les territoires ruraux :

- Accompagner les mesures nationales : ouvertures de classes dans les écoles situées en quartier politique de la ville avec limitation des effectifs à 24 en moyenne par classe.
- Evolutions démographiques et taux d'encadrement dans les écoles
- Moratoires présidentiel et ministériel :
 - o pas de fermeture d'école sans accord du maire,
 - o pour 2020/2021 : pas de fermeture de classe en milieu rural sans accord du maire (communes de moins de 5 000 habitants).



Maintien de toutes les classes et écoles dans toutes les communes de moins de 5000 habitants.

- Maintien d'un maillage territorial de qualité prenant en compte les spécificités des écoles en milieu rural et la redynamisation des territoires. Exemple : accompagnement de la redynamisation économique de Bagnères-de-Bigorre.
- Accompagnement des réorganisations d'écoles (regroupements administratifs) avec création de décharges d'enseignement pour les directeurs.
- Maintien de tous les postes de RASED ouverts cette année.

A l'issue de la consultation des instances paritaires (CTSD et CDEN) les décisions suivantes sont arrêtées :

- RPI Capvern/Luthilous/Mauvezin : confirmation de l'ouverture à titre définitif de l'école à **classe unique de Luthilous** (moratoire présidentiel).
- Reconduction pour 2020/2021 du 2^{ème} poste d'adjoint à l'école primaire de **Gèdre-Garvarnie**.
- Situation à Tarbes:

Rentrée 2019 : 3046 élèves

Rentrée 2020 (prévision) : 3048 élèves



Pour Tarbes, objectif de maintien des moyens à l'identique car situation stable des effectifs.

- o Retrait d'un emploi (4^{ème} classe) à **l'école maternelle Voltaire** avec maintien de la décharge de direction à titre exceptionnel: moyenne après fermeture = 23
- o Retrait d'un emploi (4^{ème} classe) à **l'école maternelle Michelet** avec maintien de la décharge de direction à titre exceptionnel, moyenne après fermeture = 24

- Affectation d'un emploi (5^{ème} classe) à **l'école élémentaire Macé** : moyenne après ouverture = 24
- Affectation d'un emploi (9^{ème} classe) à **l'école élémentaire Henri IV** au titre du plan d'allègement des effectifs à 24 élèves : moyenne après ouverture = 22.9

- Retrait d'un emploi (3^{ème} classe) à **l'école maternelle de l'Ophite à Lourdes** : Moyenne après fermeture : 19.5.
- Fusions d'écoles: avec accord du conseil d'école. Elles sont accompagnées de décharges pour les directeurs
 - Siradan/Salèchan avec maintien des 2 sites
 - Loures Barousse/Izaourt avec maintien des 2 sites
 - Argelès-Gazost : élém. J. Bourdette et élém. Parc Suzanne